

BONJOUR

Le **P'tit**

- **Aéronautique** : l'entreprise Mécavia prend son envol
- **Saint-Junien à la Maison du Limousin en juillet**
- **Une permanence dépistage des troubles de la mémoire**

- **Elections régionales les dimanches 14 et 21 mars**
- **Chorale**: un concert au profit d'Haïti avec Philomèle
- **Une fête début juillet pour l'arrivée de l'eau de Limoges**

EDITO

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • mars 2010 • N° 85

VITE DIT

La réforme générale des politiques publiques (RGPP) est en marche. Si son objectif, affiché par le gouvernement, est la modernisation de la fonction publique, les faits nous montrent qu'elle est avant tout un outil de la politique de réduction des dépenses publiques qui se traduit notamment par une réduction systématique des emplois et des services.

Depuis longtemps déjà, la Santé, l'Éducation nationale connaissent les suppressions massives d'emplois et l'on en mesure tous les jours les effets néfastes comme par exemple la diminution du nombre d'heures de cours annoncées au lycée Paul-Eluard. Aujourd'hui ce sont tous les services publics et l'administration qu'elle soit nationale ou locale, qui sont touchés. Les collectivités locales, confrontées aux réformes les concernant, risquent également de faire les frais de cette politique globale.

Mais bien entendu, au bout du compte, ce sont les administrés qui sont pénalisés par l'éloignement des services publics, la baisse de la qualité des prestations. C'est aussi la porte ouverte à la privatisation de nombreux services avec les conséquences directes sur la facture payée par l'utilisateur. C'est la cohésion sociale qui est menacée.

Il est urgent de mettre un terme à cette dérive libérale. Pour ce qui la concerne, la municipalité s'attachera à préserver le nombre et la qualité de ses services rendus à la population. Ce sera le sens du budget communal 2010 que je présenterai au vote dans quelques semaines.

Pierre Allard, maire

Prochainement en chantier



Jean-Jaurès dessine

son avenir

Le chantier ne commencera qu'à la fin de l'année, mais les grands traits du nouveau visage de l'avenue Jean-Jaurès se dessinent déjà.

Le réaménagement de l'avenue Jean-Jaurès devrait commencer au cours du second semestre 2010 par la réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable et se poursuivre toute l'année 2011 par les travaux de voirie proprement dits. Cet énorme chantier - l'avenue fait 700 mètres de long sur 13,5 mètres de large - s'inscrit dans le programme de rénovation urbaine mené depuis une dizaine d'années par la municipalité. Le projet tient compte du caractère particulier de cette voie résidentielle qui a également fonction d'artère de liaison. Il prend également en compte les avis recueillis lors des réunions tenues l'an dernier avec les riverains.

« Il s'agit, explique Claude Brandy, adjoint chargé de l'aménagement urbain, de composer un espace mixte où seront intégrés le stationnement, une

piste cyclable, et des arbres d'alignement. La fonction de voie artérielle sera maintenue mais avec des dispositions qu'il nous faut encore étudier, pour réduire la vitesse des véhicules ». L'opération devra respecter un certain nombre de

contraintes définies par la municipalité. Parmi elles : le maintien de la configuration rectiligne de la voie, la création de la piste cyclable en dehors de la voie de circulation automobile, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la sécurisation des carrefours, la plantation d'arbres d'alignement sur tout le linéaire (voir encadré)...

Le programme des travaux se fera en deux tranches. La première concerne la réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable entre le Champ de foire et la rue Rosa-Luxemburg et devrait être réalisée à la fin de cette année. La seconde prévoit la poursuite des travaux de réseaux sur le reste de l'avenue ainsi que le réaménagement de la voirie et de l'éclairage public.

L'ensemble de cette seconde tranche devrait se dérouler tout au long de l'année 2011. De son côté, la rue Suzanne-Valadon qui a bien besoin d'une réfection ne pourra être traitée qu'à l'issue de l'opération déconstruction-reconstruction de la cité Montrozier par l'Office public de l'habitat.

De nouveaux arbres d'alignement

Une attention particulière est portée aux arbres d'alignement de l'avenue Jean-Jaurès puisqu'il a été décidé qu'elle resterait arborée. Dans un premier temps, un diagnostic a été réalisé sur les 77 tilleuls qui comptent actuellement la voie. Il en résulte que 47 d'entre eux sont en mauvais état, voire très altérés.

Faut-il alors conserver les trente arbres en relative bonne santé ou profiter de l'opération urbaine pour renouveler totalement l'alignement ? C'est cette seconde solution qui a été choisie. Elle permettra d'augmenter le nombre d'arbres puisque la plantation se fera sur la totalité de la voie, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui et surtout de les placer de manière à ce qu'ils ne soient pas trop agressés par l'environnement urbain et les différents utilisateurs de l'avenue. Le choix de l'essence qui sera plantée n'a pas encore été fait.

À PARIS

Saint-Junien et Rochechouart seront en vitrine à la Maison du Limousin à Paris du 30 juin au 27 juillet prochain. Une exposition intitulée « Nature et inspiration tombées du ciel » incitera le public à venir découvrir notre région au travers de quatre thèmes : Le chalet Corot, la Biennale d'art naïf, le Pays de la météorite et Legend'Air.

À L'EAU

Retenez ces dates : les 3 et 4 juillet, l'arrivée de l'eau de Limoges à Saint-Junien et Rochechouart sera célébrée de manière festive dans les trois villes. Tout débutera à Limoges le samedi matin pour se poursuivre l'après-midi à Saint-Junien puis se terminer le dimanche matin à Rochechouart. Tout le programme paraîtra dans les prochains numéros du "P'tit Bonjour".

SANTÉ MENTALE

Dans le cadre de la Semaine d'information sur la santé mentale, le Groupe d'entraide mutuelle (GEM) organise une journée d'accueil et de sensibilisation, le samedi 20 mars 2010. De 10h à 18h, le GEM accueillera le public dans son local, 3 rue Junien-Rigaud (Bât A3, apt 3). Ce sera l'occasion de découvrir un lieu de convivialité dédié aux personnes souffrant de troubles psychiques mais aussi d'isolement.

COURRIELS

Les adresses courriels de la mairie ont changé. Pour prendre connaissance des nouvelles adresses, rendez vous sur le site officiel de la ville : www.saint-junien.fr ou demandez vos interlocuteurs habituels au 05 55 43 06 80.

ABRIS-BUS

Trois nouveaux abris-bus vont être installés en ville. Deux prendront place avenue d'Oradour-sur-Glane de part et d'autre de la voie, à proximité du carrefour de l'Europe. Un troisième abri-voyageurs sera installé cité Bellevue de Glane derrière le bâtiment B.

HOMMAGE

Le Comité FNACA de Saint-Junien vient de rendre hommage à l'un des siens. La salle de réunion du comité, faubourg Blanqui, porte désormais le nom de Raymond Léger, décédé il y a deux ans. Une manière de garder la mémoire de celui qui a tant œuvré à la cause des anciens combattants.

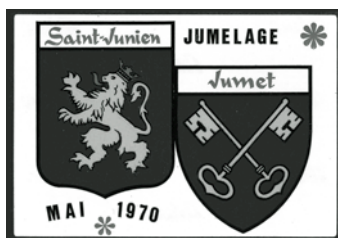
ZOOM

Accueillie actuellement à la Pépinière d'entreprises, en attendant son installation dans des locaux en construction à l'aérodrome, la jeune société Mécavia est spécialisée dans la réparation des avions civils et militaires.

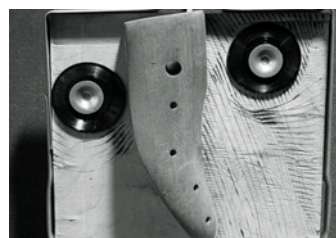
Ses mécaniciens travaillent en ce moment sur trois avions de l'armée de l'air togolaise qui doivent participer fin avril, au 50^e anniversaire de la République du Togo.

Mécavia compte plusieurs clients en Afrique mais s'adresse également aux particuliers, aux aéroclubs, aux propriétaires d'avions de collection dont Saint-Junien, grâce à Legend'Air, est un peu la nouvelle patrie.

Saint Junien



Saint-Junien et Jumet s'apprêtent à célébrer le quarantième anniversaire de leur jumelage. Début des célébrations en mai en Belgique.



AU DOS

L'art de la récupération et du recyclage à la Maison des consuls avec les "Têtes de trucs" de la plasticienne Kham-Lhane Phu.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste Roche
87200 Saint-Junien
Tél : 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directrice de publication : Annie Faugeroux
Rédaction/crédit photo : Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

Des absences...

-Absence explicable...
Celle d'Alain Auriat aux dernières réunions de la deuxième commission municipale dont il est membre a une explication.

Lors des réunions de cette deuxième commission auxquelles il a d'abord régulièrement assisté, aucune décision importante n'a été sérieusement discutée. Il n'y a donc pas lieu de cautionner par une présence ce simulacre de travail en commission.

A ce stade, rappeler que l'opposition municipale est exclue de la commission d'appel d'offres de la commune est important. La commission d'appel d'offres a pour fonction de choisir les entreprises qui réalisent les travaux décidés par la commune.

-Absence de candidats aux marchés de manière inexplicable...

En réponse aux questions sur la fermeture prolongée de la médiathèque, la majorité municipale nous explique dans le P'tit Bonjour n°84 de février 2010 que «les travaux de la médiathèque ont pris du retard car lors de l'appel d'offres deux lots sont restés sans réponse et plusieurs autres n'ont donné lieu qu'à une seule réponse...».

Cette absence de candidatures d'entreprises (2 lots) ou l'unicité de candidatures (plusieurs lots) est étonnante à Saint-Junien

En effet, en cette période de crise et de manque de travail (dans l'immobilier en particulier), partout en France les appels d'offres enregistrent de très nombreuses candidatures. Quelle raison peut expliquer une situation Saint-Juniaude si particulière ?

Ne participant pas au fonctionnement de la commission d'appel d'offres de la commune de Saint-Junien puisque nous en sommes exclus, nous ne pouvons que poser la question sans y répondre... Il y a pourtant sûrement des explications.

Alain Auriat
Anne Marie Saraben
Elus de la liste
Saint-Junien Autrement

Des permanences "mémoire"

Le Réseau NeuroPsy, en partenariat avec Réunica (Organisme national de protection sociale et de retraite complémentaire) propose une permanence une fois par mois, au sein du CLIC Aicarpa, destinées à dépister les troubles de la mémoire.

Ces permanences, ouvertes à tous et gratuites, sont l'occasion de s'entretenir avec une neuropsychologue. Elles permettent de rassurer les personnes n'ayant aucun trouble, de proposer des solutions aux personnes anxieuses et d'en orienter certaines vers la consultation mémoire de Saint-Junien en cas de besoin.

«Les troubles, les difficultés qui peuvent apparaître avec l'avancée dans l'âge ne sont pas toujours synonymes de pathologie ou de maladie dégénérative telle que la maladie d'Alzheimer. Le vieillissement entraîne naturellement de légères altérations cognitives. Ces permanences permettront à chacun de faire un point sur ses difficultés» indique Emilie Chaume, l'animatrice de ces permanences.

Pour tout renseignement, contacter le CLIC Aicarpa : Centre Martial Pascaud - 22 place Auguste Roche à Saint-Junien, tél 05 55 43 00 06 ou le Réseau NeuroPsy au 06.07.24.71.18.

Anniversaire du jumelage entre Jumet (Belgique) et Saint-Junien

Une amitié de quarante ans

Jumet, mai 1970 ; Saint-Junien, mai 1971 ; lors de deux cérémonies tenues à un an d'intervalle, les deux villes scellent officiellement leur union. 2010, le jumelage perdure et s'apprête à célébrer ses quarante ans d'existence. Quatre décennies marquées par de nombreuses rencontres et échanges officiels, scolaires, sportifs, culturels ou simplement amicaux dont les plus symboliques restent sans doute les huit marches de 745 km effectuées entre nos deux cités, par les bien-nommés "Infatigables" de Jumet.

En sommeil au début des années 2000, si ce n'est à l'occasion du 30^e anniversaire, le jumelage a repris de la vigueur ces derniers temps avec notamment la participation régulière de nos amis belges au Marché de Noël de la cité gantière ou encore la visite d'une délégation saint-juniaude à la célèbre Marche de la Madeleine de Jumet en juillet 2007.



Echange des parchemins entre le maire de Saint-Junien et le bourgmestre de Jumet en mai 1970, en Belgique.

Les Comités de jumelage de Saint-Junien et de Jumet préparent les festivités qui marqueront ce 40^e anniversaire. Deux rendez-vous sont prévus, le premier en mai prochain à Jumet,

le second en 2011 à Saint-Junien. Ce sera l'occasion pour les élus, les responsables des échanges et les habitants des deux villes de se retrouver et de renforcer encore les liens qui les unissent.

Les célébrations débutent donc à Jumet du 13 au 16 mai, pendant le week-end de l'Ascension. Le programme détaillé sera prochainement communiqué mais il est déjà possible d'en donner les grandes lignes. Outre le repas de gala officiel, des visites à Bruxelles et à Waterloo sont prévues ainsi que la découverte d'une ancienne mine près de Jumet et d'une poterie.

Les frais de déplacement en car seront pris en charge par le Comité de jumelage et l'hébergement se fera dans les familles d'accueil. L'ensemble des visites et deux repas pris hors Jumet seront à la charge des participants, soit environ 70€. Les personnes intéressées par ce rendez-vous de l'amitié et de la fidélité peuvent d'ores et déjà s'inscrire par courrier à l'adresse suivante: Comité de jumelage, Mairie, 2 place Roche, 87200 Saint-Junien.

14 et 21 mars

Elections régionales

Les élections régionales ont lieu les dimanches 14 et 21 mars. Pour participer au scrutin, il faut être inscrit sur les listes électorales. Au moment du vote, il est souhaitable de se munir de sa carte d'électeur mais seule une pièce d'identité est obligatoire. Sont considérées comme telle : la carte nationale d'identité, le passeport, la carte du combat-

tant de couleur chamois ou tricolore, la carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie, la carte d'identité du fonctionnaire avec photographie délivrée par une administration centrale, par le préfet ou le maire au nom d'une administration d'Etat, la carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires, le permis de conduire ou de chasser avec photographie, une attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée

depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie authentifiée. Rappelons que les électeurs doivent passer obligatoirement dans l'isoloir.

En cas de perte de sa carte d'électeur, pour connaître son bureau de vote, on peut s'adresser au service élections de la mairie (05 55 43 06 84) qui reste ouvert le jour de l'élection. En cas d'absence le jour du scrutin, il est possible de voter par procuration, laquelle doit être établie au nom d'une personne inscrite sur les listes électorales de la même commune. Les procurations sont établies par la gendarmerie ou le juge d'instance du domicile au plus tard 48h avant le jour du scrutin. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.



Chant choral

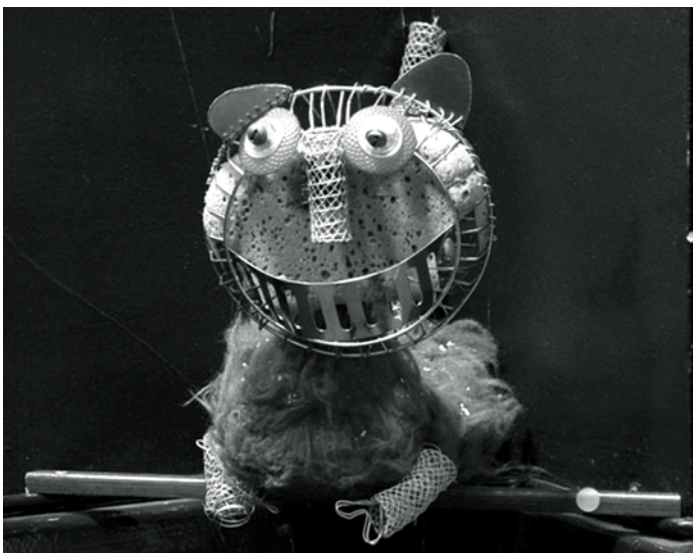
Philomèle et Crescendo au profit d'Haïti

La chorale "Philomèle" de Saint-Junien/Rochecouart reçoit la chorale "Crescendo" de Limoges pour un concert au profit d'Haïti. Organisée par Philomèle et l'Office de tourisme, la soirée aura lieu, samedi 20 mars à 20H30, à la collégiale de Saint-Junien.

L'ensemble vocal "Crescendo" est un chœur amateur mixte à quatre voix. Il est dirigé depuis 1998 par Catherine Laurent, musicienne intervenante en milieu scolaire et professeur en Ecole de Musique en Haute-Vienne. Son répertoire est varié. Après avoir exploré des compositions du XX^e siècle de divers pays, des musiques européennes issues de la tradition populaire, l'ensemble étudie actuellement la Renaissance, et débute la découverte de pièces sacrées de Johann Mickaël Haydn.

Réservation auprès de l'Office de Tourisme. Tél. 05.55.02.17.93. Tarif : 5€

L'art de la récup...



Kham-Lhane Phu, plasticienne, marionnettiste, clown présente ses "Têtes de trucs et autres bestioles" jusqu'au 5 avril à la Maison des consuls. L'artiste puise dans notre univers consumériste toutes sortes de matériaux et d'objets pour leur donner une nouvelle vie. C'est l'art de la récupération et du recyclage. Ses masques, personnages et animaux ouvrent des fenêtres vers un imaginaire ludique qui nous invite à la création et la réflexion.

Gare ! Nos déchets se rebiffent. Exposition ouverte du lundi au vendredi de 15h à 19h, week-end et jour férié de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30. Entrée libre.

Vous vous posez une question sur l'avancement d'un projet, vous avez une proposition d'aménagement à réaliser : n'hésitez pas, écrivez à P'tit Bonjour à la Mairie de Saint-Junien !

Pourquoi n'y a-t-il pas de marquage de passage piéton sur certaines voies qui semblent délicates à traverser ?

LPB : Il faut savoir qu'un marquage au sol n'est pas anodin. Il nécessite un surbassement de la bordure d'un trottoir, l'installation de bandes podotactiles pour les personnes à mobilité réduite... Précisons aussi que dans certaines rues où le revêtement a été récemment rénové, les marquages au sols ne pourront être refaits que lorsque la météo le permettra.

Rappelons que les piétons sont tenus d'utiliser, lorsqu'il en existe à moins de 50 m, les passages prévus à leur intention. Lorsqu'il n'y en a pas, pour traverser à une intersection, les piétons doivent emprunter la partie de la chaussée en prolongement du trottoir.

Y-a-t-il encore des places disponibles à la future micro-crèche ?

LPB : A ce jour toutes les places sont pourvues mais les disponibilités évolueront régulièrement. Les personnes souhaitant faire garder leur enfant dans cette nouvelle structure sont invitées à adresser leur demande au maire de Saint-Junien en précisant les horaires de travail décalés des deux parents. La priorité est donnée aux personnes résidant à Saint-Junien.

Est-il vrai que les conseillers régionaux ne vont être élus que pour 4 ans ?

LPB : Oui, par dérogation au code électoral, les conseillers régionaux élus cette année auront un mandat de 4 ans, dans la perspective de la mise en place des conseillers territoriaux en 2014.

ESSENTIEL VILLE

Agenda

10 mars : Cyclisme, départ de la 3^{ème} étape de Paris-Nice, 10h00 au Champ de foire.

12 mars : Loto de l'association Les Vieux paniers, à partir de 20h30, Salle des fêtes.

15 mars : Réunion d'information "Soyons vigilants sur la route", avec la Gendarmerie et le CLIC Aicarpa, à 14h00, Salle des fêtes.

16 mars : Théâtre, «Marx matériaux», dans le cadre des Mégiscènes, 20h30 à Saint-Victurien.

19 mars : Loto de l'école Joliot-Curie, 20h30, Salle des fêtes.

20 mars : Au théâtre ce soir, Salle des fêtes de la Bretagne.

20 mars : Loto de l'Etoile bleue, à partir de 20h30, rue Renan.

24 mars : «Les excuses de Victor», théâtre de marionnettes, 15h00, à La Mégisserie.

26 et 27 mars : « Les fourberies de Scapin », théâtre de marionnettes, 20h30, à La Mégisserie.

26 et 27 mars : Don du sang, Salle Amédée-Burbaud.

1, 2 et 3 avril : Chanson, «Barber shop quartet», dans le cadre des Mégiscènes, à 20h30, le 1 à Chaillac, le 2 à Saint-Brice, le 3 à Saint-Martin.

Du 3 au 5 avril : Salon des anti-quaires, Salle des congrès.

10 avril : Pétanque, championnat de ligue doublettes, Salle municipale des Seilles.

11 avril : Loto de l'ASSJ Judo, 14h30, Salle des fêtes.